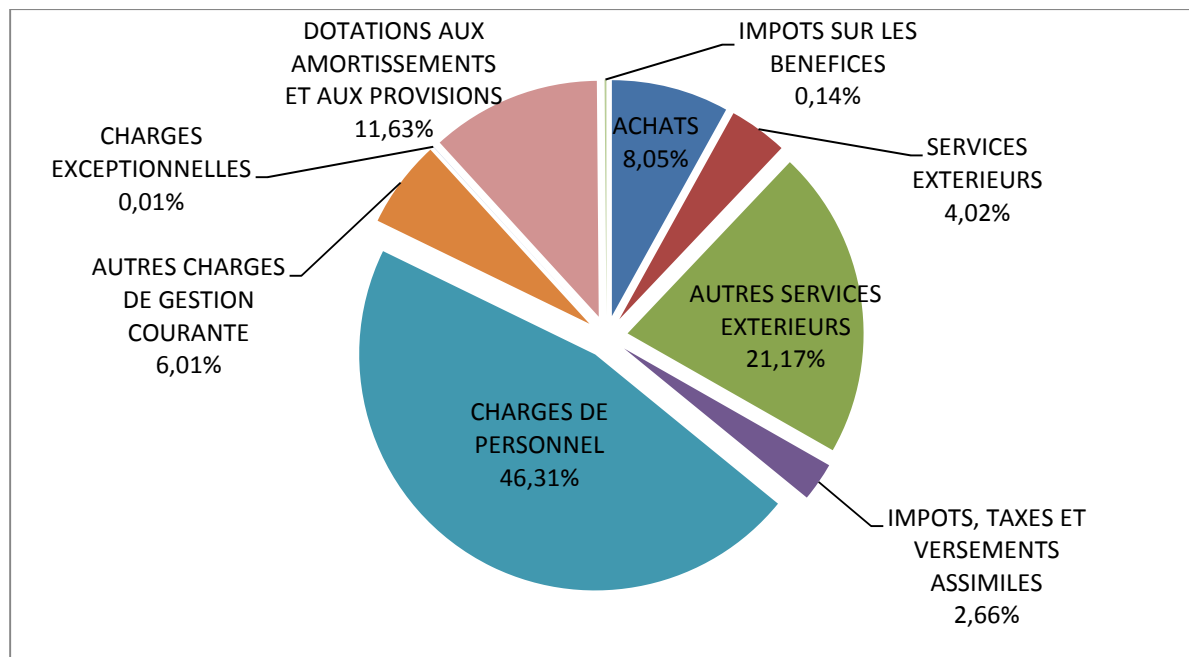


COMPTE DE RESULTAT 2016/2017 « SERVICE GENERAL »

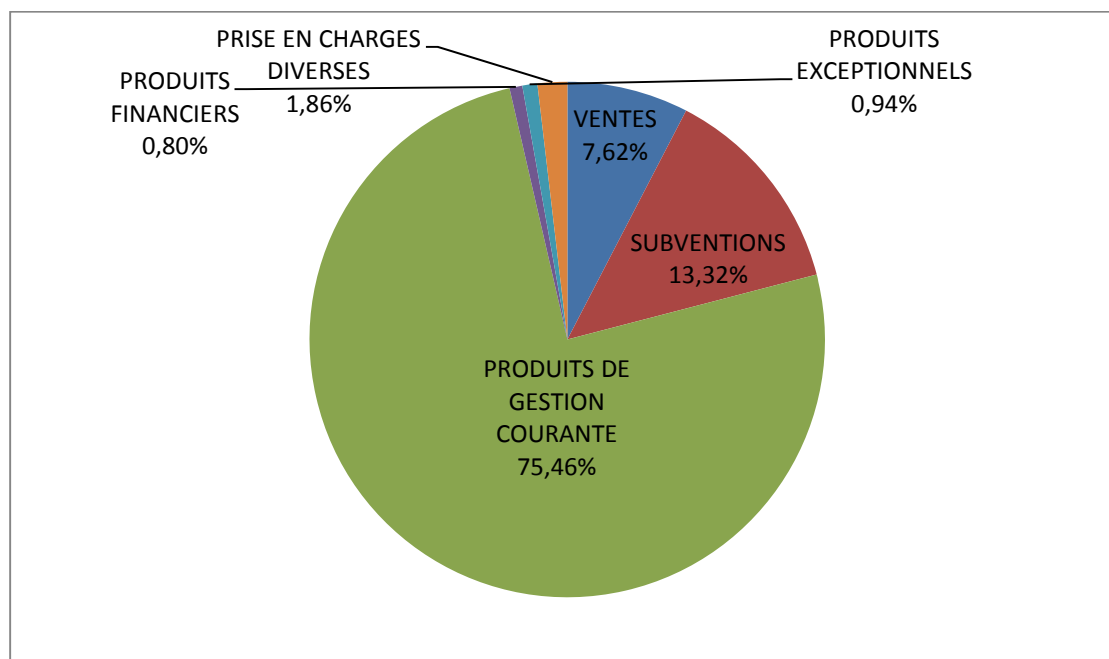
CHARGES



Les charges 2016/2017 s'élèvent à 1 499 906 € contre 1 476 812 € en 2015/2016 soit une **augmentation** des charges de **23 094 €** (environ 1.56 %).

L'**augmentation des charges** est due essentiellement à l'achat de petits équipements subventionnés pour nos projets porteurs ainsi qu'aux subventions versées aux territoires dans le cadre des contrats de gestion durable hors sangliers.

PRODUITS



Les produits 2016/2017 s'élèvent à 1 465 161 € contre 1 486 598 € en 2015/2016 soit une **diminution** des produits de **21 437 €** (environ 1.44 %).

La diminution des produits est due essentiellement à la perte du nombre de chasseurs ainsi que de la diminution de produits exceptionnels (15/16, environ 13 250 €).

Le résultat de l'exercice s'élève à - 34 745 € contre 9 786 € soit une **diminution de 44 531 €**.

Chiffres clé :

- 70 515 € de subventions aux territoires (contrat gestion durable petite faune, milieux forestiers, zone humides & carnets de subventions & un dimanche à la chasse) ;
- nombre de chasseurs en baisse de 1.14 % soit 93 chasseurs ;
- 160 264 € de subventions sous conventions pour des projets porteurs (Réflecteurs, Rezo humides, Plantation de haies, Eolien...).

BUDGET 2018/2019 « SERVICE GENERAL »

Il est construit en maintenant :

- le montant du timbre fédéral soit 90 € ;
- le prix fixe de l'adhésion territoire soit 125 € ;
- Et en augmentant la part variable de 8 cts d'euros /hectare (soit 20 cts au lieu de 12 cts). A noter : perte estimée d'environ 300 chasseurs depuis 2014/2015. La part variable de l'adhésion territoire n'a pas augmentée depuis sa mise en place et notre fédération se situe en moyenne à 30 % des fédérations voisines.

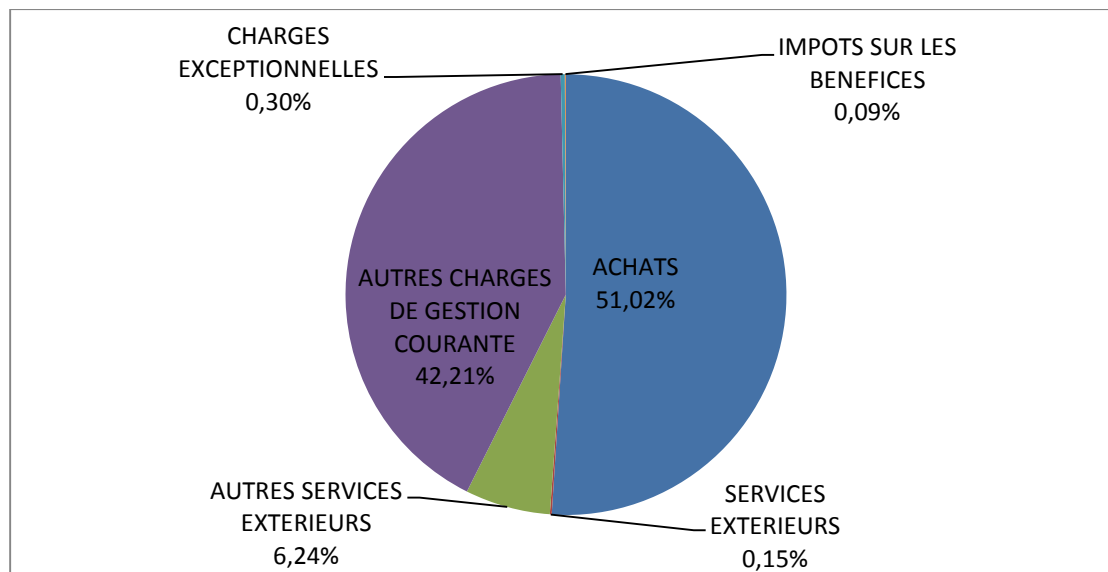
Le total des charges de l'exercice s'élèvera à 1 463 275 €, celui des produits à 1 462 629 €. **Le résultat prévisionnel serait donc déficitaire d'environ 646 €**.

Chiffres clé :

- 75 000 € de subventions aux territoires (contrat gestion durable petite faune, milieux forestiers, zone humides & carnets de subventions & un dimanche à la chasse) ;
- 157 900 € de subventions sous conventions pour des projets porteurs (Réflecteurs, Rezo humides, Plantation de haies, Eolien...).

COMPTE DE RESULTAT 2016/2017 « SERVICE DEGATS »

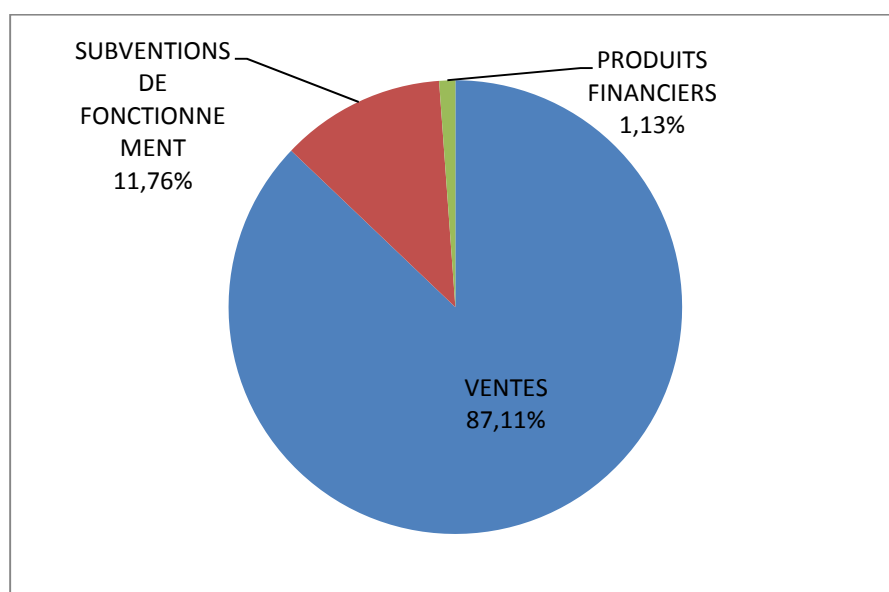
CHARGES



Les charges 2016/2017 s'élèvent à 707 146 € contre 719 601 € en 2015/2016 soit une **diminution** des charges de **12 455 €** (environ 1.73 %).

A noter qu'en 2015/2016, la Fédération a rétrocédé un montant de l'ordre de 100 000 € à l'ensemble des détenteurs soit une diminution des charges de 100 000 € en 2016/2017. A celle-ci s'ajoute une augmentation des indemnisations de dégâts de gibier d'un montant d'environ de 71 000 € (environ 307 000 € contre 236 000 € en 2015/2016) et d'une augmentation des achats de marchandises liés à la lutte contre les dégâts de gibiers (matériel de clôture, sel, répulsif...).

PRODUITS



Les **produits 2016/2017 s'élèvent à 660 038 €** contre 588 421 € soit une **augmentation** des produits de **71 617 €** (environ 12.17 %) due essentiellement à la contribution hectare appelé en 2017 qui est basé sur les dégâts 2015/2016.

Le résultat de l'exercice est donc déficitaire de 47 108 €.

Chiffres clés :

- 56 472 € de subventions aux territoires concernant le contrat gestion durable du sanglier ;
- 307 023 € d'indemnisation de dégâts de gibier ;
- 440 environ de dossiers de dégâts indemnisés.

BUDGET 2018/2019 « SERVICE DEGATS »

Il est construit en maintenant le montant des dispositifs de marquage pour les espèces soumises à plan de chasse ou de gestion. Le montant de la contribution hectare prévisionnelle s'élèvera à 215 000 € environ.

Chiffres clé :

- 350 000 € d'indemnisations de dégâts de gibiers ;
- 63 500 € de subventions aux territoires concernant le contrat de gestion durable du sanglier.

Le total des charges s'élèveraient à 767 182 €, celui des produits à 742 549 €. Le résultat prévisionnel serait donc déficitaire d'environ 24 633 €.